

Il précise que l'enquête publique s'est déroulée du 26 juin au 25 juillet 2008 et indique que la Commission « Urbanisme et Environnement » s'est réunie à deux reprises (5 mai et 19 juin écoulés) pour examiner ce dossier puis, une troisième fois le 1^{er} octobre, pour prendre connaissance des conclusions du Commissaire Enquêteur. Le compte rendu de cette dernière réunion figure d'ailleurs ce soir dans les dossiers sur table.

Il reprend ensuite, détaille et explique point par point et plans vidéo à l'appui, les 6 observations du public émises au cours de l'enquête publique, les réponses apportées par la commune et les commentaires du Commissaire Enquêteur qui conclut son rapport par un avis favorable sur cette modification n° 1.

D'autre part, il indique que depuis octobre 2007, date de la réforme du Code de l'Urbanisme, les constructions de clôtures ne sont plus soumises à formalité alors que précédemment, elles devaient faire l'objet d'une déclaration de travaux en Mairie. Or, il est souhaitable de contrôler ces constructions qui, de toutes façons, doivent respecter les prescriptions du PLU. Il propose en conséquence au Conseil Municipal de réglementer les constructions de clôture afin d'intégrer cette disposition dans la modification n° 1 du PLU.

Après avoir obtenu réponse à ses questions, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

- 1) décide que la construction de clôture devra continuer à faire l'objet d'une déclaration préalable en Mairie,
- 2) approuve la modification n° 1 du PLU telle qu'elle est présentée.

III – AFFAIRES FINANCIÈRES

A – Renouvellement d'un crédit de trésorerie

Pierre ESTRADÉ, Maire, rappelle que, conformément à l'engagement du Conseil Municipal d'aider le Comité de Jumelage de OUONCK dans son action d'adduction d'eau dans notre commune jumelle du Sénégal, la communauté rurale de OUONCK, un crédit de trésorerie de 50 000 € avait été contracté près du Crédit Agricole afin de payer les entreprises œuvrant à ce chantier au fur et à mesure de l'avancement des travaux en attendant l'encaissement des subventions. Ce crédit de trésorerie, utilisé depuis une dizaine de jours, arrive à échéance au 15 octobre prochain et il convient de le renouveler aux mêmes conditions, ce qui est adopté **à l'unanimité** par le Conseil Municipal.

B – Attribution d'une subvention d'équilibre à AGACSBO/DSP pour le Manoir

Martine LAVENAC, qui présidait l'AGACSBO en 2007, informe le Conseil Municipal que l'exercice comptable de cette même année pour la gestion du Manoir enregistre un déficit de 3 565 €.

Aussi, dans le cadre de la Délégation de Service Public concédée à AGACSBO pour la gestion du site de la Baronnie et conformément à la convention réglant la répartition des charges du Manoir conclue entre la commune et le délégataire, elle sollicite une subvention d'équilibre du même montant.

Après avoir entendu cet exposé, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal décide de verser à l'AGACSBO/DSP une subvention de 3 565 € pour équilibrer le budget 2007 « Manoir » du Domaine de la Baronnie étant entendu que Martine LAVENAC au titre de Présidente de l'AGACSBO en 2007, Olivier SAINT-MARTIN au titre de Président de cette association depuis le renouvellement du Conseil Municipal de mars 2008 et Marie ASSELINE en tant que Vice Présidente de cette même association dans le mandat précédent et depuis le mandat actuel, ne participent pas au vote.

Pierre ESTRADÉ précise que cette subvention ne se monte finalement qu'à la moitié du déficit estimé dans le budget prévisionnel 2007, ce qui est satisfaisant.

IV – SOLIDARITÉ – LE POINT SUR LA SITUATION DANS NOTRE COMMUNE JUELLE SÉNÉGALAISE DE OUONCK

Au cours d'une suspension de séance de 21 h 25 à 22 h 10, le Maire donne la parole à Pierre ROBERT et à Jean BRIARD, respectivement Président et Vice Président du Comité de Jumelage Bretteville sur Odon-Ouonck, afin de connaître la situation générale à OUONCK et de savoir où en sont les travaux d'adduction d'eau.

Plusieurs points sont développés :

1. L'opération « solidarité riz » organisée par le Comité pour faire face à la pénurie alimentaire consécutive aux conditions climatiques défavorables et à l'augmentation des cours du riz au niveau international : l'action conjuguée des 3 comités de jumelage existant à Bretteville, de la Municipalité, de plusieurs associations et de la population brettevillaises ont permis de récolter près de 25 000 €. C'est ainsi que 50 tonnes de brisures de riz (*nourriture habituelle de nos amis sénégalais*) ont pu être fournies à la communauté rurale et revendues à la population locale par l'association des femmes à un prix très raisonnable. L'argent ainsi récolté permettra l'achat de tonnes supplémentaires.
2. La réalisation de la 2^{ème} et dernière tranche de travaux d'adduction d'eau consistant en l'édification d'un château d'eau (*réalisé à 70 %*), la réalisation d'un forage dans la nappe phréatique à -160 m (*terminé à ce jour, le développement étant à effectuer maintenant*) et d'un ensemble d'exhaures.
3. La ferme de spiruline qui est terminée à près de 90 %. La production est bonne et sa qualité satisfaisante mais la vente est difficile.
4. La reconstitution de la mangrove commencée depuis 4 ans par réimplantation de palétuviers mobilise un grand nombre de jeunes : ce n'est que dans une ou deux décennies que nous pourrions constater des résultats significatifs sur la flore et la faune.
5. L'école qui fait apparaître de très bons résultats scolaires alors que l'état des locaux scolaires pose de graves problèmes.
6. Le service de santé qui est en constante progression notamment, cette année, en matière de paludisme. Cependant, le financement pose problème.
7. L'agriculture dont l'évolution essentielle résulte de l'introduction de la traction bovine et du petit matériel agricole permettant aux hommes et aux jeunes garçons de s'impliquer davantage dans la culture du riz. Il convient de noter toutefois que l'arachide, culture de rente, est en forte diminution. Donc grave problème de revenu car il n'y a pas de culture de remplacement.
8. Les conditions de vie des femmes nettement améliorées par l'augmentation du nombre de moulins à céréale et l'utilisation d'une batteuse à mil, ce qui a pratiquement fait disparaître la corvée ancestrale du pilage. Depuis 1992, elles sont aidées dans leur lieu de travail, que sont les rizières, par les hommes. Elles fréquentent majoritairement les cours d'alphabétisation.

En conclusion, Pierre ROBERT, tout en se félicitant des 16 années de travail accompli dans notre commune jumelle sénégalaise et des résultats obtenus, manifeste sa vive inquiétude sur l'incidence qu'aura l'actuelle crise financière mondiale sur les Africains car la banque mondiale ne finance plus beaucoup de projets et leur niveau de vie diminue. Dans ces conditions, sa réflexion l'amène à recentrer l'action avec les partenaires, à reconsidérer la coopération décentralisée pour en tirer les enseignements et trouver un accord sur les objectifs afin d'obtenir un maximum de résultats.

S'ensuit un débat questions/réponses au terme duquel Pierre ESTRADÉ et l'ensemble du Conseil remercient les deux responsables du Comité de Jumelage pour leur prestation de ce soir qui a permis de mieux appréhender les problèmes de notre commune jumelle sénégalaise.

Pierre ESTRADE, Maire, :

- évoque la **reconversion du site du 18^{ème} RT** qui a fait l'objet de la première réunion du Comité de suivi de la reconversion du site diligentée par le Préfet le 22 septembre en présence de près de 80 personnalités. Le périmètre en a été défini sur le territoire de Caen la Mer et celui de la communauté de communes des Rives de l'Odon. Trois groupes de travail ont été arrêtés :
 1. une commission de suivi du reclassement des personnels militaires et civils,
 2. une commission de diagnostic et d'étude des projets (*1^{ère} réunion le 14 octobre*),
 3. une commission de la réhabilitation foncière et des cessions (*1^{ère} réunion le 15 octobre*),
- informe que la Commission Consultative pour l'Environnement de l'Aéroport de Caen Carpiquet se réunira demain et que François OZENNE, en tant que représentant de Caen la Mer, et lui-même en sa qualité de Maire de Bretteville, y siégeront. Il espère que le débat sur la Charte sera lancé,
- signale les dernières **décisions prises par la communauté d'agglomération** :
 - dans le cadre de son budget « assainissement », 400 000 € ont été dévolus à des travaux sur le territoire brettevillais : avenue du Soleil, rue du Général Leclerc et avenue de Woodbury,
 - environ 400 000 € ont été affectés à des travaux immédiatement nécessaires pour que le stade nautique puisse fonctionner en toute sécurité en sa configuration actuelle (*sans utilisation des bassins couverts*),
 - au niveau de la transformation de la gare de Caen, sur 8 M€ dévolus aux chantiers à destination des personnes à mobilité réduite par différents partenaires, 700 000 € sont pris en charge par Caen la Mer,
 - décision favorable au projet de développement du centre commercial de Rots sur 20 000 m² sachant que la surface alimentaire restera identique.
- annonce que le Maire Adjoint en charge de la Communication, suite à une évolution de sa carrière professionnelle, sera, dans un premier temps, aidée par Sophie HOCHET qui gèrera le prochain bulletin municipal. A cette fin, cette dernière précise qu'une lettre vient d'être adressée aux associations pour leur demander de fournir leurs articles pour le 7 novembre au plus tard.

Daniel LE BLASTIER, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement, communique sur les projets d'urbanisme en cours :

- **La réhabilitation de la Ferme du Vieux Clocher** est bien avancée et la livraison des 42 logements est prévue pour juin 2009. Nous lancerons les consultations pour la réalisation des parkings avenue des Canadiens et rue du Colombier.
- **La construction des 35 logements Logi Pays** au 17, rue du Général Leclerc (*site de l'ex brocante*) a débuté par le terrassement du parking en sous sol, la livraison des logements étant programmée à mai/juin 2010,
- **Le projet de construction de 4 pavillons pour personnes âgées par Caen Habitat** est en attente car se posent actuellement un problème d'étude de sol et un souci par rapport à un riverain qui soulève un point de droit privé.

Jean-Paul DAUNOU, Maire Adjoint chargé des Travaux et des Affaires Économiques, fait le point sur les chantiers :

- le syndicat d'eau aura bientôt terminé ses travaux de réfection des canalisations,
- Viacités a voté une enveloppe de 150 000 € pour mise aux normes des arrêts de bus non encore équipés,
- à la Mairie, commencent le ravalement de façade et le remplacement de fenêtres,
- la consultation pour la réalisation du parking de la rue du Colombier sera lancée prochainement,
- la Commission Travaux se réunira le 28/10. Elle débutera par la visite de la Ferme du Vieux Clocher. Une visite par le Conseil Municipal pourrait être prévue un samedi matin.

A la suite de cet exposé, Pierre ESTRADE remercie les promoteurs de la Ferme du Vieux Clocher d'autoriser la Commission à visiter un chantier privé.

Par ailleurs, il manifeste sa profonde déception sur la manière dont sont conduits les travaux de rénovation du réseau d'eau potable sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal.

Elisabeth DURAND, Maire Adjoint chargé des Affaires Scolaires, précise que le soutien scolaire est mis en place depuis le début de ce mois. Avec l'accord de l'Inspection Académique, il aura lieu le lundi, le mardi et le jeudi de 12 h 40 à 13 h 20 pour les enfants en difficulté au niveau des maths et du français. Un bilan aura lieu toutes les 6 semaines. Ce système n'engendre aucune charge supplémentaire pour la commune.

A la demande de Jean LEMARIÉ concernant la position de la commune sur l'accueil des élèves en cas de grève des enseignants, le Maire répond que, très logiquement, la commune respectera la loi sachant que, de par le large éventail d'activités à destination des jeunes sur notre territoire et du fait que chacune de nos 5 classes de l'école maternelle est dotée d'un ATSEM (*agent territorial spécialisé des écoles maternelles*), nous pouvons mobiliser du personnel compétent en matière de garde d'enfants.

QUESTIONS ÉCRITES

Martine LAVENAC, Premier Maire Adjoint chargé de la Culture et de la Jeunesse, répond à une question écrite de Jean LEMARIÉ sur le Contrat Temps Libres (CTL) qui doit se terminer en décembre 2008 et précise que, comme chaque année à pareille époque, elle travaille sur le bilan. Elle informe que la CAF a proposé un contrat « enfance/jeunesse » qui est la continuité du CTL. En janvier prochain, la CAF nous rencontrera pour expliquer ce nouveau contrat. Elle craint cependant que cet organisme ne revoie sa participation à la baisse au profit de quartiers plus déshérités. Considérant en effet la politique de désengagement de la CAF en ce domaine, Pierre ESTRADE recommande une grande prudence dans l'élaboration du budget 2009.

Jean LEMARIÉ a demandé, par ailleurs, quel budget est prévu pour 2009 en matière de prévention des actes d'incivisme, tout en approuvant les mesures de répression prises. Après avoir donné des informations sur les récents résultats obtenus par la Police (*notamment envers de jeunes, voire de très jeunes Brettevillais*), Pierre ESTRADE précise que la préparation du budget 2009 n'en est qu'à ses prémices et que, pour le moment, dans aucun domaine, les chiffres ne sont avancés.

QUESTIONS ORALES

Les sujets suivants sont abordés :

- la commission « Urbanisme et Environnement » qui, le 28/09, a visité les bois et taillis du Chemin de Lamballard guidée par l'association de chasse,
- l'inauguration, mercredi prochain à 18 h, des nouveaux bungalows au terrain de sports dont l'un est dévolu à la section athlétisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.